

S'opposer à la prospection et au profilage

Réduire les publicités non souhaitées et comprendre quand vous pouvez vous opposer à un traitement de vos données.

Quand utiliser cette fiche ?

Vous recevez des e-mails, appels, SMS ou publicités ciblées, ou vous voulez questionner l'utilisation de votre profil de consommation.

Les étapes utiles

1. Désabonnez-vous d'abord via le lien prévu, si vous le jugez fiable.
2. Adressez une demande écrite à l'organisation si les messages continuent ou si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition.
3. Indiquez le canal concerné : e-mail, téléphone, SMS, courrier ou publicité personnalisée.
4. Conservez les captures et dates des messages ; elles facilitent une relance.

À retenir

Conservez vos demandes et les réponses reçues. Ne transmettez que les informations nécessaires pour identifier votre dossier.

Modèle à adapter

Copiez ce texte dans un e-mail ou un courrier. Remplacez les éléments entre crochets et adaptez-le à votre situation.

Objet : opposition à la prospection directe et/ou au profilage

Madame, Monsieur,

Je vous demande de ne plus utiliser mes données personnelles à des fins de prospection directe par [e-mail / téléphone / SMS / courrier / autre].

Je m'oppose également, le cas échéant, à l'utilisation de mes données pour établir un profil publicitaire me concernant.

Mes coordonnées concernées : [à compléter]. Merci de me confirmer la prise en compte de cette demande.

Nom, date et signature.

Avant l'envoi

- Ai-je identifié la marque ou l'expéditeur exact ?
- Ai-je gardé une capture du message ?
- Ai-je vérifié mes préférences publicitaires sur le service concerné ?

Important

Cette fiche donne des repères généraux pour agir. Elle ne remplace pas un conseil juridique adapté à votre situation.

Sources et repères

Cette fiche s'appuie sur des références belges et européennes officielles. Vérifiez toujours les informations les plus récentes avant une démarche.

- Autorité de protection des données (Belgique), *Quels sont mes droits ?* et pages pratiques :
<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/quels-sont-mes-droits>
- Commission européenne, *Information for individuals*, RGPD : droits d'accès, rectification, effacement, opposition, portabilité et décision automatisée :
https://commission.europa.eu/law/law-topic/data-protection/information-individuals_en

Pour aller plus loin

Le dossier **Vos données, vos droits** sur droitdesavoir.be regroupe ces fiches et les repères pratiques pour choisir la bonne démarche.

Document mis à jour le 11 septembre 2026

Droit de Savoir ASBL — ressource informative téléchargeable.